

Gestion du projet multi-énergies pour la résilience et la gestion intégrée des terroirs : Des irrégularités administratives et financières constatées par le BVG

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 22 JANVIER 2024

1510

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



63ème anniversaire de l'armée malienne

Placé sous le signe de la reconquête du territoire !



**Souveraineté retrouvée :
Conférence à l'ESJSC**



**Fête de l'Armée malienne :
Déjeuner avec les blessés de guerre**

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

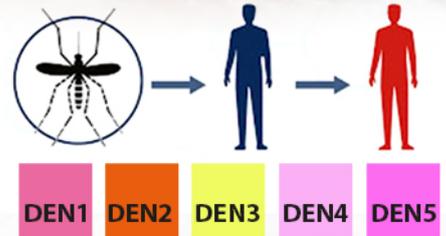


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (sommolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



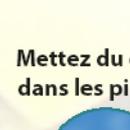
Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante



Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie



MALIKILÉ Sensibilisation

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

P.14



P.19



P.24



/ Une /

63ème anniversaire de l'armée malienne :
Placé sous le signe de la reconquête du territoire !

P.4

/ Breves /

Refoulement des compatriotes binationaux au Mali : Réaction de Moussa Mara P.14
États généraux de l'éducation au Mali : Recommandations pour une réforme de l'école malienne P.15
Fête de l'Armée malienne : Déjeuner avec les blessés de guerre P.16
Coopération économique : Le Fonds Qatari pour le Développement reçu à la Primature P.17

/ Actualité /

20 janvier 2024 : P.19
L'armée malienne au cœur de la reconquête du territoire
Gestion du projet multi-énergies pour la résilience et la gestion intégrée des terroirs : P.21
Des irrégularités administratives et financières constatées par le BVG

/ Politique /

Souveraineté retrouvée : P.24
Conférence à l'ESJSC
20 janvier : Un jour splendide et glorieux pour notre pays P.26

/ Culture & Société /

Kabako P.28
Djadjadja l'innocent conducteur de moto était un redoutable chef de gang !

/ International /

Coopération Cote d'Ivoire/Chine : Le président ivoirien réaffirme le principe P.30
d'une seule Chine
Visite du MAE de la Chine en Côte d'Ivoire : P.31
Les deux pays s'engagent à renforcer leur coopération mutuellement profitable

/ Sport /

Mali - Tunisie : P.33
Un classique africain...

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations

[AMPI]

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass –
Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- Gérant: Moctar Sow
- Redacteur en Chef:
- Rédaction Générale: Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- Service Commercial: Youssef Diarra
- Secrétariat: Fatou SISSOKO



63ème anniversaire de l'armée malienne Placé sous le signe de la reconquête du territoire !

La cérémonie commémorative du 63ème anniversaire de la création de l'armée malienne a eu lieu le samedi 20 janvier 2024, au 34ème Régiment du Génie militaire de Bamako. La présidence de la cérémonie était assurée par le Chef de l'État, le Colonel Assimi Goïta.

La cérémonie a enregistré la présence

du Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, des Présidents d'institutions, des membres du gouvernement, des chefs d'état-major, des directeurs de services des armées et des diplomates accrédités auprès de la République du Mali. À son arrivée, le Président de la transition, le Colonel Assimi Goïta, a respecté une tradition symbolique

en déposant une gerbe de fleurs sur le monument du soldat inconnu. Ce geste a été suivi de l'exécution de l'hymne national. Ensuite, il a procédé à la revue des troupes. Après les honneurs rendus, le Colonel Assimi Goïta s'est installé à la tribune officielle.

Le 20 janvier, pour la nation



malienne, pour les Forces de défense et de sécurité, fait partie de ces jours de souvenir. Les activités commémoratives rappellent au peuple malien de prendre le temps de rendre hommage à ceux et celles qui ont consacré leur vie au service de notre pays et à la défense de nos libertés, et de resserrer les liens pour continuer à porter le flambeau. Aujourd'hui, dans une atmosphère certes toujours tendue, mais bien plus sereine que l'année dernière, nous célébrons la fête de l'armée malienne. Cette célébration lève toute équivoque quant à la capacité de l'armée à rassurer le peuple malien et à s'acquitter avec détermination de ses responsabilités pour faire de notre pays un havre de paix.

De plus, en reconnaissance de leur

service rendu à la nation, plusieurs militaires ont été décorés par les plus hautes autorités. Les décorations attribuées comprennent notamment la médaille d'argent du mérite national avec l'effigie d'une abeille à titre posthume, la médaille de la croix de la valeur militaire accordée aux militaires ayant fait preuve de bravoure, la médaille de sauvetage décernée aux militaires ayant porté secours aux victimes de l'attaque du camp de Gao le 8 septembre 2023, ainsi que la médaille des blessés.

La fête a été agrémentée par la remise d'un chèque géant d'une valeur de 6 639 760 200 FCFA par le Président de la transition, le Colonel Assimi Goïta, au ministre de la Défense et des Anciens Combattants, qui l'a ensuite remis au chef du service social des armées. Il

est à noter que ce chèque est destiné aux familles des militaires tombés au champ d'honneur. Après un moment rempli d'émotion, le public a eu droit à un imposant défilé militaire suivi d'une parade aérienne. Dans une interview accordée à la presse, [nom à préciser] a placé la célébration du 63ème anniversaire de l'armée malienne sous le signe d'une mission accomplie et de la reconquête de l'intégrité du territoire national et de l'exercice plein de sa souveraineté. "Nous avons accompli la tâche la plus difficile, il reste maintenant la partie la plus ardue, qui est la stabilisation du pays. Pour cela, il est nécessaire d'avoir une synergie d'action entre plusieurs acteurs, notamment les forces de défense et de sécurité qui seront chargées des opérations de sécurisation. Cela dit, il



est également nécessaire d'impliquer les autorités traditionnelles. C'est dans ce contexte que nous avons lancé le dialogue inter-malien pour réconcilier les cœurs et les esprits. Cela permettra non seulement aux forces armées de se concentrer sur la lutte contre les groupes terroristes", a-t-il précisé.

Le Président de la Transition, le colonel Assimi Goïta, a rendu un hommage mérité au père de l'indépendance, le Président Modibo

Keïta, ainsi qu'à ses compagnons qui ont été les artisans de la création de notre armée nationale. Il a également salué la mémoire de ses compagnons tombés au champ d'honneur. Il a exprimé sa compassion et sa solidarité envers leurs familles, tout en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés, et en ayant une pensée pieuse pour nos otages civils et militaires. "Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour qu'ils retrouvent rapidement leur liberté. Je tiens

à remercier le peuple malien, car sans sa résilience, nous n'aurions pas atteint les résultats escomptés. Je félicite les Famas pour leur engagement patriotique et leur détermination qui nous ont permis de libérer les territoires occupés par les groupes terroristes", a-t-il conclu, en souhaitant une bonne fête à l'armée malienne, à tout le peuple malien ainsi qu'à nos partenaires.

■ Ibrahim Sanogo

malikile.com
LE QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALE, D'ACTUALITÉ ET DE PUBLICITÉ

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! "

74^{ème} Malinké
 MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

SALON DES
MEDIAS
DU MALI

3 EME
ÉDITION



DU 09 AU 12 MAI

2024

l o a d i n g . . .

■ Ministère de la Refondation de l'Etat



#JnSR : #Conférence de Clôture

La conférence de clôture de la journée nationale de la souveraineté retrouvée s'est tenue ce jeudi 18 janvier 2024 à Sikasso sous la haute présidence du Premier Ministre, Dr Choguel Kokalla MAIGA, accompagné du ministre de la Refondation de l'État, M. Ibrahim Ikassa Maiga, de Madame le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des réformes politiques et institutionnelles Mme Sylla Fatoumata Seckou Dicko et du ministre des Affaires Religieuses et des cultes ainsi que d'autres cadres du cabinet du Premier ministre.

Après l'accueil à l'aéroport par les autorités administratives et politiques de la région, la délégation a observé une pause sanitaire au gouvernement avant de rendre une visite de courtoisie au vestibule des chefferies et légitimités traditionnelles du kenedougou. Un instant solennelle pour le premier ministre et sa délégation de transmettre les salutations distinguées du chef de l'État ainsi que du gouvernement aux populations de Sikasso pour tout le soutien et l'accompagnement aux actions entreprises par les plus hautes autorités en vue de la restauration de la souveraineté de l'État.

Le choix de la capitale du kenedougou pour clore les activités commémoratives de la semaine nationale dédiée à la souveraineté retrouvée, édition 2024, n'est point fortuit, selon le Ministre de la Refondation de l'État, M. Ibrahim Ikassa Maiga.

Il s'agit d'une marque de reconnaissance des autorités à la résistance patriotique et à la résilience des populations de la 3^e, capitale administrative ; tout un symbole, selon le chef du gouvernement, qui a rappelé l'engagement et la contribution de taille des Sikassois dans l'avènement de la Transition.

La conférence était aussi une occasion pour les notabilités et chefferies de Sikasso de réitérer leur soutien indéfectible aux autorités de la Transition et de saluer d'une seule voix la libération de la ville de Kidal.

#CCOM-MRE



■ Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Ind. Hôtelière et du Tourisme



Première édition du festival soninké des Nyamakala du Mali.

Monsieur le Ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme a présidé le mercredi 17 janvier 2024, au Palais de la Culture, Amadou Hampaté Ba, la cérémonie d'ouverture de la première édition du festival soninké des Nyamakala du Mali.

Ce festival premier du genre dont le Ministre de la Défense et des anciens Combattants en est le parrain, a enregistré la présence de la marraine, du Président de l'association GINNA Dogon, des membres de la communauté des Nyamakala du Mali et de nombreux sympathisants de la communauté soninké.

Durant quatre jours, la capitale Bamako vibrera aux rythmes de la culture et de la tradition soninké.



■ **Ministère Délégué chargé des Réformes Politique et Institutionnelles**



#Actualités/MDRPI

Le jeudi 18 janvier 2024, Madame le Ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Réformes Politiques et Institutionnelles a pris part aux côtés du Premier ministre, Chef du Gouvernement, Dr Choguel Kokalla MAIGA, à la conférence de clôture de la commémoration de la journée nationale de la Souveraineté retrouvée qui a lieu à Sikasso.

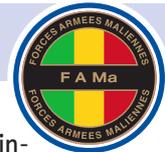
Madame le Ministre, lors de son allocution n'a pas manqué de remercier la population du Kenedougou pour non seulement sa mobilisation lors de la vulgarisation du projet de Constitution mais aussi son adoption. Elle a par la suite rappelé que la Souveraineté retrouvée va au-delà de la commémoration et qu'elle doit se vivre dans nos actes au quotidien.

Madame Fatoumata Sékou DICKO, a également remis symboliquement au Gouverneur de Sikasso, un exemplaire de la Constitution promulguée le 22 juillet 2023, par le Président de la Transition, Chef de l'Etat

#CCOM_MDRPI



■ **Forces Armées Maliennes**



Communiqué
L'État Major Général des Armées informe l'opinion nationale et internationale que dans le cadre de l'opération «Keletigui», une action hélicoptérée a été conduite avec succès, ce dimanche 21 janvier 2024 dans la région de Menaka, secteur de In-Araban.

L'État Major Général des Armées informe l'opinion nationale et internationale que dans le cadre de l'opération "Keletigui", une action hélicoptérée a été conduite avec succès, ce dimanche 21 janvier 2024 dans la région de Menaka, secteur de In-Araban.

Au cours de cette opération, plusieurs terroristes dont 01 chef et 02 de ses lieutenants ont été neutralisés, 02 pick-ups et (13) motos camouflés ont également été détruits.

L'Etat Major Général des Armées salue la bravoure des forces engagées sur les différents théâtres d'opérations afin d'assurer la sécurité sur l'ensemble du territoire.

Unis, nous vaincrons!

21 Janvier 2024

■ Forces Armées Maliennes



20 janvier 2024 : Le 63ème anniversaire de l'Armée fêté avec brio à la place d'armes du 34ème RGM

La cérémonie de la célébration du 63ème anniversaire de la fête de l'Armée Malienne a été présidée, le samedi 20 janvier 2024, à la place d'armes du 34ème Régiment du Génie militaire par le président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées le Colonel Assimi Goïta.



■ Yeah Samake



Honneur et Gloire à l'Armée Malienne pour ses 63 Ans de Bravoure

En ce jour de commémoration, nous célébrons avec fierté le 63ème anniversaire de l'Armée malienne. Cette force qui a choisi de porter l'uniforme pour la défense de notre patrie et la protection de notre souveraineté mérite notre respect et notre admiration.

Rappelons-nous des succès récents, notamment la libération courageuse de la ville de Kidal et le réarmement moral et matériel de nos troupes, qui témoignent de la détermination et de la résilience de nos forces armées. Nous nous inclinons avec la plus grande solennité devant la mémoire éternelle de ceux qui ont fait le sacrifice ultime pour notre nation.

Alors que nous honorons le passé et le présent de notre armée, nous exprimons notre souhait le plus sincère de la voir se renouveler dans son lustre républicain, opérant sous la direction d'une autorité civile et le commandement d'un président élu démocratiquement par notre peuple souverain. Puisse l'Armée malienne continuer à être un pilier de notre république et un garant de notre avenir démocratique.

Bonne fête à nos vaillants soldats, et que notre armée marche toujours avec honneur et dignité.

Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR

■ Forces Armées Maliennes



Polyclinique des Armées de Kati : Le président de la Transition au chevet des blessés de Guerre

Le président de la Transition, Chef Suprême des Armées, le Colonel Assimi Goïta a, à l'occasion de la célébration de la fête de l'Armée, partagé, le samedi 20 janvier 2024 à la polyclinique des Armées de Kati, un déjeuner avec les vaillants militaires blessés sur les théâtres des opérations.



■ **Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int**

Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale souhaite une excellente fête à la vaillante Armée de la République du Mali. Soutien total aux Forces de Défense et de Sécurité du Mali résolument engagées pour la pacification et la sécurisation de l'ensemble du territoire malien, avec professionnalisme, courage détermination et sens élevé du sacrifice.

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI



■ **Gideon Vink**



La qualité d'un communicateur ne réside pas dans son niveau linguistique ou dans la richesse de son vocabulaire, mais dans la clarté et la cohérence de ses propos. Se faire comprendre avant toute autre chose.

■ **Malick Konate**



Patisakana!
Les bafana - Bafana là, ils veulent en finir avec la Namibie.
Score : 4 - 0 en faveur de l'Afrique du Sud.
#Bèki_Takè #CAN2023

■ **Mohamed El Moctar Toure**



Au Mali, on laisse tout pourrir jusqu'à la moelle. Ça fait quelques bonnes années que les Aigles n'ont plus de véritables attaquants-buteurs-réalisateurs, mais qu'on ne règle toujours pas. L'inquiétude va en crescendo. Ça fait mal, je vous jure. Ce pays s'emploie toujours à nous faire du mal dans tous les domaines. Bil lahi, on a souffert.

■ **Le Mali de Modibo Keita.**

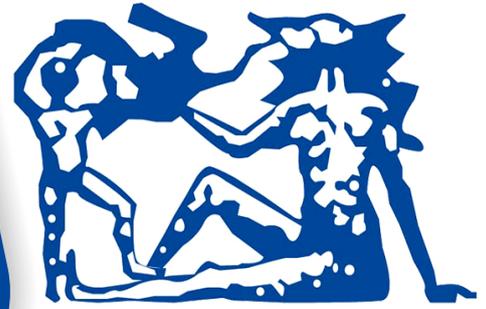


Eric Sékou Chelle c'est notre entraîneur c'est tout.
Tous les autres soi-disant spécialiste du football malien doivent être interpellé par le procureur de la cyber criminalité
Le football n'est pas de l'eau à boire.
Chaque match à sa réalité, l'essentiel c'est éviter de perdre le match à la fin du jeu.



COMMUNIQUÉ

DIRECTION GÉNÉRALE



INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

La Direction Générale porte à la connaissance des pensionnés de l'INPS que l'objectif du contrôle physique est d'identifier les bénéficiaires de pensions afin d'éviter que des droits ne soient payés à des personnes non indiquées.

A cet effet, elle informe tous les bénéficiaires de pension que **l'absence du contrôle physique entraîne systématiquement la suspension des droits à partir de janvier 2024.**

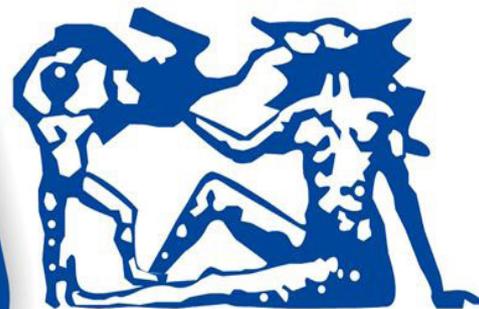
La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.

Bamako, le 03 janvier 2024

La Direction Générale

COMMUNIQUÉ

N°2024-004/DG-INPS



INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

Le Directeur Général de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les rentiers d'accident du Travail du District de Bamako, que l'INPS procédera à un **contrôle physique de tous les rentiers de Bamako.**

Le contrôle se déroulera dans toutes les Agences des Communes de l'INPS pour la période allant du **15 janvier au 24 janvier 2024.** Le contrôle concerne tous les modes de paiements (caisse, virement bancaire).

Les bénéficiaires doivent se munir des pièces suivantes :

- ***La pièce d'identité en cours de validité***
- ***Le carnet AT ou le N°AT***

La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.

Bamako, le 10 janvier 2024

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
OUSMANE KARIM COULIBALY
Chevalier de l'Ordre National

Refoulement des compatriotes binationaux au Mali

Réaction de Moussa Mara

Le 21 janvier 2023, Moussa Mara, ancien Premier ministre du Mali, a exprimé sa préoccupation face à la décision des autorités maliennes de refouler une centaine de compatriotes maliens binationaux à l'aéroport international Modibo Keita de Bamako. Selon le ministère des Maliens établis à l'étranger et de l'Intégration africaine, ces voyageurs étaient munis d'un passeport français.

Moussa Mara a déclaré sur sa page Facebook : « Refoulement de nos compatriotes binationaux à l'aéroport de Bamako au motif qu'ils ne disposent pas de documents de voyage en règle ! Je demande aux autorités de faire attention à ne pas envoyer un message de rejet à la diaspora qui est si utile pour le Mali. Retenons le principe qu'un Malien doté de la preuve de sa nationalité ne soit jamais empêché de pénétrer sur le territoire national et gérons cette question avec intelligence et humanité. »

Cette réaction de Moussa Mara met en lumière la controverse entourant le refoulement des compatriotes maliens binationaux à l'aéroport de Bamako. Alors que le

ministère a souligné l'importance de disposer de documents de voyage en règle, Mara souligne l'importance de ne pas rejeter la diaspora malienne, qui joue un rôle essentiel dans le développement et la stabilité du pays.

Il est important de noter que le Mali compte de nombreux ressortissants qui ont acquis la nationalité française ou d'autres nationalités tout en maintenant des liens étroits avec leur pays d'origine. Ces individus font souvent des investissements et envoient des fonds au Mali, contribuant ainsi au développement économique du pays.

La question du refoulement des compatriotes binationaux soulève des interrogations quant à la manière dont les autorités maliennes gèrent cette situation. Moussa Mara appelle à une gestion intelligente et humaine de cette question, soulignant l'importance de ne pas empêcher les Maliens de pénétrer sur leur propre territoire s'ils peuvent prouver leur nationalité.

Il reste à voir comment les autorités maliennes réagiront à cette réaction de Moussa Mara et si des mesures seront prises pour aborder cette question de manière plus équilibrée et respectueuse des droits des compatriotes maliens binationaux.

Fatou Sissoko



États généraux de l'éducation au Mali: Recommandations pour une réforme de l'école malienne

Les états généraux de l'éducation au Mali se sont récemment tenus, rassemblant les principaux acteurs du secteur éducatif. Les participants ont formulé plus de 100 recommandations visant à réformer l'éducation malienne. Parmi ces recommandations, on retrouve notamment le renforcement du corps enseignant, la modification du système éducatif et la création de filières innovantes. Ces propositions résultent d'une volonté commune de refonder le système éducatif malien afin de répondre aux besoins actuels.

Adama Ouane, président de la séance plénière des états généraux de l'éducation, souligne l'importance de refonder le système éducatif malien pour répondre aux attentes actuelles. Selon lui, cela passe par l'amélioration des ressources humaines et financières, tant à Bamako qu'à l'intérieur du pays. Il pointe du doigt les problèmes endémiques du système éducatif, tels que la violence en milieu scolaire, le corporatisme et la question de la refondation à travers les langues et les cultures.

Alors que les acteurs de l'éducation travaillent à la finalisation de ces recommandations, les enseignants issus de l'Institut de formation des maîtres expriment leur mécontentement quant à leurs conditions de travail dans les écoles publiques et privées. Aly Baba Coulibaly, l'un d'entre eux, recommande vivement le recrutement de nouveaux enseignants afin de combler le manque existant. Il déplore le fait que certaines écoles fondamentales comptent seulement deux enseignants pour six classes, obligeant ainsi à envoyer des stagiaires pour pallier ce déficit. Les enseignants des écoles privées dénoncent également l'exploitation dont ils sont victimes de la part des promoteurs d'écoles.

Les participants aux états généraux de l'éducation ont également souligné le manque d'infrastructures et d'enseignants dans les zones reculées du pays. Ils appellent ainsi l'État malien à trouver des solutions concrètes pour remédier à cette situation. Cette problématique est d'autant plus préoccupante, car les enfants vivant dans ces régions sont souvent privés d'un accès à une éducation de qualité.

Arouna Sidibé



Fête de l'Armée malienne : Déjeuner avec les blessés de guerre

À l'occasion du 20 janvier, qui célèbre le 63e anniversaire de l'Armée malienne, Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition et Chef suprême des Armées, a marqué cette journée en partageant un déjeuner avec les militaires blessés sur les théâtres des opérations. La rencontre a eu lieu le samedi 20 janvier 2024 à la Polyclinique des Armées de Kati, en présence du Premier ministre, Dr Choguel Kokalla MAIGA, du Ministre de la Défense et des Anciens combattants, le Colonel Sadio CAMARA, ainsi que de plusieurs membres du Gouvernement.

L'objectif de ce déjeuner était double : célébrer le 63e anniversaire de l'Armée malienne en compagnie de ceux qui se sont sacrifiés sur le théâtre des opérations et exprimer la reconnaissance de la nation pour leur courage. Des militaires du rang, des sous-officiers et un officier de l'armée malienne ont été honorés lors de ce déjeuner. Ils ont tous reçu la médaille des blessés en reconnaissance de leur dévouement.

Le Colonel Sadio CAMARA, Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, a rendu un hommage mérité aux militaires décédés sur le champ d'honneur, exprimant également ses vœux de prompt rétablissement aux blessés. Il a souligné que ce déjeuner visait à rehausser le moral des blessés et à témoigner de la reconnaissance de la nation entière envers leur sacrifice.

Le ministre a rappelé qu'au cours de la commémoration du 20 Janvier sur la place d'Armes du génie militaire, le Président de la Transition a salué la mémoire de tous ceux qui sont décédés sur le champ d'honneur. Il a souligné que des mesures concrètes ont été prises, telles que le paiement de l'indemnité décennale pour les défunts et la décoration des militaires distingués sur les théâtres des opérations. «Le Président de la Transition a tenu à partager ce repas avec les blessés pour leur rendre hommage. Personne n'est oublié», a précisé le ministre CAMARA.

La cérémonie s'est terminée par une visite aux blessés alités et à ceux admis à l'unité psychiatrique de la Polyclinique des Armées de Kati, renforçant ainsi le lien entre les autorités et les héros souvent anonymes de la nation.

Arouna Sidibé



Coopération économique

Le Fonds Qatari pour le Développement reçu à la Primature

Le Premier ministre malien a accueilli une délégation du Fonds Qatari pour le Développement lors d'une réunion tenue le jeudi 18 janvier. La délégation, dirigée par M. Sultan Al ASSERI, Directeur Général adjoint du Fonds, avait pour objectif de poursuivre les échanges et de concrétiser une convention de prêt de 100 millions de dollars américains, soit plus de 60 milliards de francs CFA. Cette convention comprend plusieurs projets, notamment le financement de l'école africaine des mines et la réalisation de l'université de Sikasso.

L'accord entre le Mali et le Fonds Qatari pour le Développement s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération économique et financière bilatérale. Le Directeur Général adjoint du Fonds a exprimé sa confiance quant à la réalisation de ces projets et a réaffirmé l'engagement du Qatar envers le Mali.

Le Premier ministre malien a exprimé sa gratitude envers les autorités qataries pour leur soutien stratégique au pays. Il a déclaré que le Qatar était l'un de leurs partenaires fiables, une affirmation renforcée par la conclusion de cette convention qui vise à établir une coopération mutuellement avantageuse. Le Premier ministre a également souligné que le Qatar, par son engagement, respecte les principes de souveraineté du Mali. Il a rassuré l'auditoire en déclarant que le pays offrait un environnement propice aux affaires.

Cette convention de prêt de 100 millions de dollars américains témoigne de la volonté du Mali et du Fonds Qatari pour le Développement de renforcer leur partenariat économique. Les projets financés contribueront à la croissance et au développement du Mali, en particulier dans les domaines de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Cette coopération bilatérale promet d'ouvrir de nouvelles opportunités pour les deux pays et de consolider leurs relations économiques et financières.

Fatou Sissoko





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

20 janvier 2024 :

L'armée malienne au cœur de la reconquête du territoire

Ce samedi 20 janvier, les Forces armées maliennes (FAMa) fêteront le 63e anniversaire de leur création. Ce 63e anniversaire intervient dans un contexte de reconquête du territoire et une lutte implacable contre le terrorisme sous toutes ses formes avec l'acquisition d'équipements militaires de dernière génération.



Dans l'optique de la mise en œuvre du plan stratégique, l'institution judiciaire du Mali a organisé la deuxième édition de la semaine dédiée à la justice. Lancée lundi à Bamako, elle a été l'occasion pour le ministre de la justice et des gardes des sceaux, Mamoudou Kassogué, de faire le point des réformes.

LL'armée malienne a été créée le 20 janvier 1961 par le père de l'indépendance du Mali, le président Modibo Kéita dans l'optique de ne plus confier la sécurité et la défense du pays à une puissance tierce. Il développera d'ailleurs une diplomatie militaire multiforme et diversifiée,

fondée sur l'intégration et la recherche de la paix et la sécurité dans le monde.

Depuis, cette date du 20 janvier est gravée dans la mémoire des Maliennes et Maliens et se perpétue malgré les circonstances.

C'est dans ce contexte que ce samedi 20 janvier 2024, les Forces armées maliennes (FAMa) vont célébrer le 63e anniversaire de sa création dans un contexte de fierté et d'appartenance à une nation forte et indépendante qui brille au firmament des autres nations malgré la situation que vit le Mali sur la scène

sous-régionale et internationale.

Malgré les soubresauts, les coups bas et les revers sanglants que l'armée a subis au fil des années, elle continue malgré tout à faire des exploits sur le terrain, car notre survie et la survie de notre liberté en dépendent. D'ailleurs ce 63e anniversaire intervient dans un contexte de reconquête du territoire national avec la reprise de certaines villes emblématiques au nord du Mali comme Ber et Kidal, qui ont échappé au contrôle du pouvoir central de Bamako depuis une décennie d'une part.

D'autre part, elle dénote aussi de l'engagement de nos FAMA dans une lutte implacable contre le terrorisme et la criminalité en bande organisée au Sahel. Aujourd'hui, tout le monde sait que le Sahel est devenu un terrain de combat dans le cadre de la lutte anti-jihadiste.

Pour gagner ce combat contre le terrorisme, il faut des moyens et l'Etat, malgré la conjoncture économique que traverse le Mali, ne cesse de consentir des efforts colossaux pour minimiser les risques d'attaque terroristes et maîtriser la situation sécuritaire.

Depuis 2021, les Forces armées maliennes sont dotées d'équipements militaires de dernière génération : véhicules blindés, aéronefs transportant les troupes sur le terrain, drones de surveillance et d'attaques. Ce rééquipement mili-

taire de nos FAMA a fait du Mali le 3e grand importateur d'armes en Afrique subsaharienne après l'Angola et le Nigeria.

En plus de ce réarmement, une nouvelle stratégie a été adoptée aujourd'hui par les autorités militaires au pouvoir. L'armée malienne est dorénavant sur l'offensive et la défensive pour traquer les terroristes dans leur dernier retranchement.

A en croire les différents communiqués de la Dirpa, l'armée malienne engrange en longueur de journée des victoires satisfaisantes sur les terroristes que ce soit au centre, au nord et au sud du pays.

Nonobstant cela, la simple présence de l'armée malienne au Sahel n'a pas suffi pour aller plus loin dans la lutte contre le terrorisme au Sahel. Le Mali a créé l'Alliance des

Etats du Sahel qui regroupe en plus du Mali, le Niger et le Burkina Faso pour établir une architecture de défense commune et s'engager dans la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et la criminalité en bande organisée et les rebellions armées dans l'espace commun de l'Alliance des Etats du Sahel.

Depuis, l'armée malienne n'a cessé d'épauler le Niger et le Burkina Faso avec l'entrée en action des vecteurs aériens et la fourniture des renseignements. Cela pour empêcher des attaques de grande ampleur dans ces deux pays du Sahel confrontés aussi au fléau du terrorisme.

Bonne fête à nos Forces armées maliennes !

■ **Ousmane Mahamane**
MALI TRIBUNE



Photo DIRPA

Gestion du projet multi-énergies pour la résilience et la gestion intégrée des terroirs : Des irrégularités administratives et financières constatées par le BVG



Le Bureau du Vérificateur Général (BVG) a récemment effectué une vérification de la gestion du Projet Multi-Énergies pour la Résilience et la Gestion Intégrée des Terroirs (MERIT) pour les exercices 2022 et 2023. L'objectif de cette vérification était d'examiner la régularité et la sincérité des opérations de décaissement et de dépense, ainsi que l'efficacité des travaux réalisés dans le cadre du projet.

Les travaux de vérification ont porté sur plusieurs aspects, notamment les plans de travail et de budget annuels, la passation, l'exé-

cution et le règlement des marchés et des conventions, le processus de recrutement du personnel, ainsi que la visite des réalisations physiques du projet. Au total, les dépenses exécutées pendant la période sous revue s'élèvent à 3 536 592 170 FCFA.

Le MERIT est un projet placé sous la tutelle du Ministère du Développement Rural, qui vise à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, réduire la pauvreté et renforcer la résilience face au changement climatique. Ses activités principales comprennent la construction de biodigesteurs et le soutien à la culture des

plantes fourragères. Le projet couvre les régions de Kayes, Kita, Koulikoro, Sikasso, Bougouni, Koutiala et Ségou. Il est cofinancé par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), le Fonds Environnemental Mondial (FEM) et le Gouvernement du Mali, pour un montant total de 50,80 millions de dollars US, soit environ 29 milliards de FCFA. Les bénéficiaires prioritaires du projet sont les petits exploitants agricoles, les éleveurs et les agropasteurs, en particulier les hommes, les femmes et les jeunes, considérés comme le groupe le plus vulnérable aux effets du changement climatique.



La vérification réalisée par le BVG a mis en évidence des irrégularités administratives et financières dans la gestion du projet. Les irrégularités administratives concernent principalement le non-respect des délais de communication des plans prévisionnels de passation des marchés, le non-respect des modalités de règlement des marchés et le non-respect des clauses contractuelles.

Afin de remédier à ces dysfonctionnements, l'équipe de vérification a formulé des recommandations pour le Coordinateur du Projet MERIT. Il lui est ainsi recommandé de communiquer les plans prévisionnels annuels de passation des marchés dans les délais requis, de respecter les modalités de règlement des marchés et de procéder aux règlements conformément aux clauses contractuelles.

En ce qui concerne les irrégularités financières, le montant total s'élève à 746 307 FCFA. Il est essentiel de prendre des mesures pour rectifier ces irrégularités et garantir une gestion financière rigoureuse et transparente du projet.

La vérification réalisée par le BVG a mis en lumière des irrégularités administratives et financières dans la gestion du Projet MERIT. Il est essentiel de mettre en œuvre les recommandations formulées par le BVG afin de corriger ces dysfonctionnements et d'assurer une gestion efficace du projet, en garantissant la transparence et la conformité aux règles et procédures établies. Les irrégularités financières mentionnées dans votre demande sont liées au non-respect des procédures de passation des marchés, à l'absence d'application des pénalités de retard sur les marchés, aux achats fictifs, à la constitution irrégulière de com-

missions d'ouverture et d'évaluation des offres, ainsi qu'à l'élimination injustifiée d'un candidat.

Ces faits ont été relevés dans un rapport de vérification et pourraient constituer des infractions à la loi pénale ainsi qu'à la législation budgétaire et financière. Ils ont été signalés au Procureur de la République chargé du Pôle National Économique et Financier et ont également été transmis au Président de la Section des Comptes de la Cour Suprême.

Il est important de souligner que ces irrégularités financières sont considérées comme des violations graves des réglementations en vigueur et peuvent avoir des conséquences légales importantes. Les autorités compétentes prendront les mesures nécessaires pour enquêter sur ces infractions et veiller à ce que les responsables en rendent compte.

■ **Karamoko B Keita**

www.malikile.com



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSÔ »**



**APPEL
GRATUIT**

**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Souveraineté retrouvée : Conférence à l'ESJSC



Le vendredi 19 janvier 2024, l'École Supérieure de Journalisme et des Sciences de la Communication (ESJSC) a accueilli une conférence exceptionnelle dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de la Souveraineté retrouvée. Cette conférence a été dirigée par M. Ibrahim Ikassa MAÏGA, ministre de la Refondation de l'État, chargé des Relations avec les Institutions, sous la supervision de Dr Boureima KANSAYE, ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

L'événement a rassemblé le corps professoral, les étudiants et le personnel de l'ESJSC, offrant ainsi une occasion unique d'échanges avec le

ministre MAÏGA. Ce dernier a partagé les enjeux et les défis du processus de Refondation en cours, mettant en évidence les paramètres de l'indépendance et de la souveraineté, autrefois perdus, mais aujourd'hui retrouvés grâce à la vision partagée et à l'action collective du Peuple malien.

Au cours de cette captivante conférence animée par les deux ministres, les étudiants de l'ESJSC ont activement participé en posant des questions pertinentes, dans le but d'en apprendre davantage sur le passé, de comprendre le présent et de se préparer à l'avenir.

Après avoir exposé l'histoire du Mali

et expliqué les raisons de la perte de sa souveraineté, les deux ministres ont encouragé les futurs communicants à se considérer avant tout comme des Maliens, des Citoyens et des Patriotes au service de la Nation, avant d'embrasser leur rôle de journalistes et de communicateurs. Ils ont prodigué des conseils précieux et des encouragements à tous les étudiants de l'école, soulignant l'importance de leur contribution à la construction d'un Mali souverain et indépendant.

La cérémonie s'est conclue par la remise des documents de référence issus des Assises Nationales de la Refondation au Directeur Général de l'ESJSC, symbolisant ainsi la collabo-

ration étroite entre le gouvernement et l'école dans la poursuite de cet objectif commun.

Cette conférence à l'ESJSC a été un moment fort, permettant aux étudiants de s'engager activement dans les discussions sur la souveraineté retrouvée du Mali. Elle a également souligné l'importance de l'éducation et de la responsabilité citoyenne dans la construction d'un avenir solide pour le pays.

Cet événement a été marqué par l'implication du ministre MAÏGA, qui a partagé des informations essentielles sur le processus de Refondation en cours au Mali. Les étudiants ont eu l'opportunité de poser des questions pertinentes, d'en apprendre davantage sur l'histoire du pays et de comprendre l'importance de leur rôle en tant que futurs communicants.

La conférence a également souligné l'importance de la collaboration entre le gouvernement et les institutions éducatives, représentée par la remise des documents de référence au Directeur Général de l'ESJSC. Cette collaboration témoigne de l'engagement commun pour la construction d'un Mali souverain et indépendant. En conclusion, cette conférence qui s'est tenue à l'ESJSC a été un événement important, mettant en avant la souveraineté retrouvée du Mali et



soulignant l'importance de l'éducation dans la construction d'un avenir solide pour le pays. Les étudiants ont été inspirés par les paroles du

ministre MAÏGA et sont encouragés à jouer un rôle actif dans la refondation de leur nation.

Karamoko B Keita

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:@gmail.com

Site:www.malikile.com

20 janvier : Un jour splendide et glorieux pour notre pays



Le 20 janvier est un jour splendide et glorieux pour notre pays. Cette journée de naissance et de reconnaissance militaire est l'occasion idéale d'exprimer aux membres de l'armée malienne, ainsi qu'à leurs familles, notre gratitude pour tout ce qu'ils font chaque jour en défendant les intérêts et la sécurité de notre pays.

Cette année, et en cette journée patriotique, alors que de nombreux militaires sont sur le champ de bataille, il est particulièrement important que nous, en tant que nation, prenions une pause pour rendre hommage à ceux qui ont tant sacrifié pour notre liberté.

Aussi, au fil des années, à mesure que le nombre de nos femmes et hommes mariés en uniforme aug-

mentait et que leurs missions militaires devenaient plus complexes et dispersées, leurs conjoints ont fait d'innombrables sacrifices personnels pour soutenir les Forces armées. Nous devons sûrement apprécier et honorer celles et ceux qui sacrifient tant pour soutenir la mission de leurs conjoints militaires.

En effet, ce 20 janvier, nous célébrons ceux qui ont honoré et ceux qui continuent d'honorer notre pays par la plus haute forme de service - le sacrifice ultime de leur vie pour la défense de la nation par les porteurs d'uniforme de nos forces de défense et de sécurité. Nous nous réunissons pour témoigner dignement notre respect et exprimer notre profonde gratitude pour les sacrifices et les contributions que vous et vos familles faites pour

notre pays.

Les Forces armées maliennes (FAMa), responsables de la défense de l'intégrité territoriale et de la souveraineté du Mali, forment l'institution la plus diversifiée de notre pays - des femmes et des hommes des armées de terre et de l'air, de la garde nationale, de la gendarmerie et de la police militarisée qui représentent tous les coins de notre pays, toutes les nuances ethniques, sociales et politiques, tous forgés en commun un service.

Nous le répétons chaque fois et nous devons encore le répéter aujourd'hui - nos engagements politiques mettent souvent à nu nos désaccords à travers notre pays. Mais l'instinct malien n'a jamais été de trouver l'isolement dans

des coins opposés. Nous avons toujours su trouver de la force dans notre credo commun, forger l'unité à partir de notre grande diversité, maintenir cette force et cette unité même quand c'est difficile.

Et à la fin des combats politiques, nous cherchons toujours les moyens de nous rassembler - de nous reconnecter les uns aux autres et avec les principes qui sont plus durables que la politique transitoire - certains de nos meilleurs exemples sont les femmes et les hommes que nous saluons en ce jour dédié aux FA-Ma. C'est pour cela que nous devons mobiliser tous les secteurs de la société pour repousser les campagnes d'intoxication contre nos forces de défense et sécurité et travailler avec nos institutions pour prendre des mesures sérieuses afin de mieux équiper, protéger et soutenir moralement nos femmes et hommes en uniforme.

Il faut s'abstenir de donner l'occasion aux adversaires du Mali de continuer à diviser notre pays. Il faut sûrement se garder du piège de la division et de l'abdication et refuser la condescendance et le déni. Notre nation est menacée et nos femmes et hommes en uniformes

comptent sur nous, le peuple dans son ensemble – uni et solidaire, pour poursuivre concrètement les efforts de défense et de sécurité. Il est temps de prendre nos responsabilités et placer l'intérêt supérieur du Mali au-dessus de toute autre considération.

Nos forces de défense et de sécurité constituent la colonne vertébrale de notre nation. Alors, ensemble, continuons à soutenir les dignes femmes et hommes qui sont irrésistiblement engagés dans une lutte sans merci pour non seulement défendre l'honneur et l'indépendance de notre patrie, mais aussi pour maintenir les principes de la liberté et de la paix.

Continuons aussi à garder cette confiance sacrée avec nos anciens combattants, engageons-nous avec eux, honorons leur sacrifice et apportons-leur les soins et l'assistance dont ils ont besoin. Souvenons-nous également de ceux qui sont tombés au champ d'honneur. Leurs vies étaient plus que précieuses. Le drapeau et l'armée sont indissociables depuis les premiers jours de l'indépendance. Un lien sacré existe entre les deux.

Partout où un soldat malien s'est tenu et a combattu, le Tricolore a toujours été là, guidant la voie à suivre sur le champ de bataille et veillant éternellement sur les vaillants guerriers qui ont donné la dernière mesure de leur dévouement. Notre drapeau ne flotte pas parce que le vent le déplace, mais grâce au dernier souffle de chaque soldat tombé en le protégeant.

Nous nous tenons debout pour le drapeau, nous nous agenouillons pour ceux qui sont tombés au champ d'honneur. Souvenons-nous d'eux en ce jour de commémoration et toujours car nous sommes éternellement redevables à ces braves qui ont donné leur vie en sacrifice pour notre liberté et notre souveraineté. Rendons-leur Honneur, Amour et Gratitude.

Que Dieu du pouvoir et de la force continue de veiller sur nos forces de défense et de sécurité, qu'Il bénisse tous ceux qui ont servi notre pays et ceux qui continuent à remplir le devoir sacré de le servir, et qu'Il assiste notre pays dans sa quête pour la paix et la réconciliation.

Cheick Boucadry Traoré
MALI TRIBUNE



Kabako

Djadjadja l'innocent conducteur de moto était un redoutable chef de gang !

Un train peut en cacher un autre, dit-on, aussi vrai qu'un forfait de malfrat peut bien cacher un autre. *



Ce coup dur porté aux activités criminelles d'un redoutable gang de braqueurs à SIRAKORO MEGUETANA en commune 6 dans la périphérie du district de Bamako confirme bien cette vérité proverbiale.

L'action a été menée de main de maître par le commissaire Principal, Mamoudou SANOGO en charge du Commissariat de SIRAKORO MEGUETANA et son complice Adjoint, le Commissaire Ousmane FAÏRA DIALLO.

Dans la nuit du vendredi 12 au 13 janvier 2024 aux environs de 03 heures du matin, les éléments de la Brigade de recherches (BR) du Commissariat de police de SIRAKORO MEGUETA-

NA ont interpellé un suspect sur une moto Djakarta. Il s'est s'avéré que le conducteur n'avait à sa possession aucune pièce de l'engin. Aucune !

Alors, direction le Commissariat pour vérification poussée. Et patatras !

Le conducteur est un malfrat récidiviste répondant au nom de ABOU FOFANA dit IVO. Et l'engin, bien évidemment, était le fruit d'un vol. Il a été volé dans une concession à SIRAKORO MAGUETANA à côté de la centrale EDM.

Alors le Compol Sanogo et son adjoint Faïra Diallo mirent en place une méthode d'interrogatoire pour en savoir davantage sur les activités

de cet individu connu des archives de la police et de la Gendarmerie. Ils ne tarderont pas à découvrir qu'IVO, l'innocent conducteur devenu suspect était en réalité le chef d'un Gang doublé d'un réseau de braqueurs armés spécialisé dans le vol d'engins motorisés, de cambriolages des maisons et commerces en possession d'armes à feu...

Le modus operandi de ce gang était soigneusement planifié, avec une organisation hiérarchique clairement établie : Un chef, un guetteur, Un artificier armé, Trois receleurs pour écouler les produits du vol et même un marabout, chargé de prédire les bons et mauvais jours afin d'éviter toute confrontation avec les forces de sécurité. Il était

consulté avant chaque opération. Mais là, il n'a visiblement rien vu venir. Se peut-il que les flics à l'origine de l'interpellation soient eux aussi versés dans les sciences occultes ? Enfin...

Souvenez-vous que tout a débuté avec l'arrestation d'un premier suspect trouvé en possession d'une moto Djakarta volée. Grâce à la clairvoyance et l'exploitation des renseignements fournis par ce suspect, le Duo de commissaires de Sirakoro Méguétana et leurs éléments ont pu remonter la piste des complices.

Le bilan de cette opération fructueuse se traduit par la saisie de Trois motos (03) Djakarta, Une (01) moto Sanily, Un Pistolet Automatique Amélioré (PAA) en plus de leurs munitions; Cinq (05) suspects Interpellés dont Ivo, le présumé Voyant et un Gros-bras assurant visiblement sa sécurité, un complice faisant office de Guetteur, un artificier..._

Voyez-vous ? Derrière cette interpellation de routine d'un motocycliste se trouvait la pègre dans toute sa diversité !* _

Occasion pour les autorités d'appeler la population à collaborer étroitement avec les forces de sécurité.

Nous nous joignons à elles pour dire que les forces de l'ordre et la police en l'occurrence n'existent que pour elles (les populations) dont ils (les éléments des forces de l'ordre) sont l'emanation. *Aidons-les à nous protéger.* _

S'adressant aux *Chef d'unité*, le D.G de la Police Nationale, Soulaïmane TRAORÉ signale que les plus hautes autorités attachent une grande importance aux efforts que déploie la police en vue d'éradiquer les violences que subissent nos populations

Et d'appeler à développer une véritable police de proximité. «Une police de proximité, c'est une po-

lice proche de sa population avec laquelle nous devons avoir des liens de confiance, de partenariat, en vue d'obtenir des renseignements”.

Un appel bien perçu et relayé par le Directeur Régional de la police de Koulikoro, le Commissaire Divisionnaire Idrissa SANGARÉ dans toutes les zones sous son commandement. Le résultat est patent. *Bravo les flics*.

Rappelons en outre que le démantèlement d'un gang criminel de cette envergure constitue une victoire significative dans la lutte contre la criminalité, et un message clair à l'endroit des délinquants. Une victoire également de nature à renforcer la confiance de la population envers sa police.

Alors, malfrats, TREMBLEZ !

**Bamananden Journal Kojugu Kelebaa
#JKK#***



Coopération Côte d'Ivoire/Chine

Le président ivoirien réaffirme le principe d'une seule Chine



Le président ivoirien Alassane Ouattara a reçu mercredi le ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi à Abidjan, capitale économique du pays d'Afrique de l'Ouest, réaffirmant à cette occasion son adhésion au principe d'une seule Chine.

Il a demandé à M. Wang de transmettre ses salutations au président chinois Xi Jinping et a loué la philosophie de gouvernance de ce dernier et sa profonde préoccupation pour le peuple. Il a aussi dit admirer les réalisations remarquables de la

Chine et l'a remerciée d'assumer ses responsabilités en tant que grande puissance dans la promotion de la paix et du développement.

M. Ouattara s'est dit fier de l'amitié avec la Chine et des relations solides entre les deux pays. Il a assuré que la Côte d'Ivoire continuerait de donner la priorité à ses relations avec la Chine, espérant apprendre des expériences réussies de celle-ci, en élargissant la coopération dans divers domaines et en obtenant davantage de résultats du Forum sur la coopération sino-africaine en

Côte d'Ivoire, pour mieux bénéficier aux deux peuples.

Le président ivoirien a par ailleurs déclaré que la position de son pays sur la question de Taiwan était claire : il n'y a qu'une seule Chine dans le monde et Taiwan fait partie de la Chine. Il a ajouté que la Côte d'Ivoire continuerait à respecter le principe d'une seule Chine.

Pour sa part, M. Wang, par ailleurs membre du Bureau politique du Comité central du Parti communiste chinois, a transmis les salutations

cordiales du président Xi Jinping à M. Ouattara. Il a félicité la Côte d'Ivoire pour son accueil réussi de la 34e Coupe d'Afrique des Nations, y voyant là un événement grandiose pour le peuple africain et une source de fierté pour la Côte d'Ivoire.

La Chine a livré dans les délais le stade principal de la compétition, jugé comme de grande qualité, tandis que le pont de Cocody construit par des entreprises chinoises à Abidjan est devenu un nouveau point de repère pour le pays, symbolisant la coopération mutuellement bénéfique entre les deux parties et illustrant l'amitié sino-africaine, a dit M. Wang.

La Chine apprécie grandement le soutien de la Côte d'Ivoire à ses efforts pour défendre son unité nationale et son intégrité territoriale, a-t-il poursuivi, notant qu'elle continuera de s'exprimer sur les questions touchant aux intérêts fondamentaux et les préoccupations majeures de la Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, la Chine est prête à concrétiser conjointement le consensus important auquel sont parvenus les deux chefs d'État et à porter sans cesse la coopération mutuellement bénéfique entre la Chine et la Côte d'Ivoire vers de nouveaux niveaux, a assuré Wang Yi.

La coopération sino-africaine a connu des réalisations historiques, apportant une aide cruciale à l'accélération du développement de l'Afrique et contribuant à la paix et à la stabilité dans le monde, a indiqué le ministre.

La Chine est disposée à travailler avec les pays africains pour explorer des moyens efficaces adaptés à leurs conditions nationales respectives, préserver leur indépendance et parvenir à un développement et à une prospérité commune, en s'efforçant ensemble de se moderniser, a-t-il conclu.

Source : cgtn.com

Visite du MAE de la Chine en Côte d'Ivoire : Les deux pays s'engagent à renforcer leur coopération mutuellement profitable



Le ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi, en visite en Côte d'Ivoire, a rencontré jeudi le ministre ivoirien des Affaires étrangères Kacou Houadja Léon Adom à Abidjan, la capitale économique de ce pays d'Afrique de l'Ouest. Les deux parties se sont à cette occasion engagées à faire progresser leur coopération dans tous les domaines afin de produire davantage de résultats mutuellement profitables.

M. Adom a déclaré que la Côte d'Ivoire adhère au principe d'une seule Chine et soutient la Chine dans la défense de ses droits et intérêts légitimes en mer de Chine méridionale.

Il a remercié la partie chinoise d'avoir toujours accordé de l'importance aux besoins de la Côte d'Ivoire et de lui avoir apporté un soutien précieux dans divers domaines, rappelant que la Chine avait notam-

ment aidé la Côte d'Ivoire à organiser avec succès la 34e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football.

La Côte d'Ivoire est prête à continuer à développer les relations dynamiques avec la Chine, à élargir leur coopération mutuellement profitable, et à s'inspirer de l'expérience chinoise pour explorer une voie de modernisation adaptée à ses conditions nationales, a-t-il affirmé.

M. Adom a déclaré que la Chine s'était toujours montrée sincère et amicale envers l'Afrique, et que sa coopération avec la partie africaine était basée sur des principes de consultations approfondies, de contributions communes et de bénéfices partagés.

L'Afrique espère profiter de la prochaine réunion du Forum sur la coopération Chine-Afrique (FOCAC)

pour approfondir la coopération bilatérale dans divers domaines et parvenir à des résultats mutuellement profitables et gagnant-gagnant, a-t-il ajouté.

M. Wang, qui est également membre du Bureau politique du Comité central du Parti communiste chinois, a déclaré que la Chine et la Côte d'Ivoire étaient des amis et des partenaires qui aspiraient au développement et à la revitalisation, et que leur coopération mutuellement profitable avait déjà produit des résultats fructueux.

Il s'est réjoui de la contribution de la Chine à la réussite du tournoi de football actuel, soulignant que son pays était disposé à travailler avec la Côte d'Ivoire pour faire progresser leur coopération pragmatique dans divers domaines et ouvrir de nouvelles perspectives aux relations bilatérales dans la nouvelle ère, conformément à l'important consensus atteint par les deux chefs d'État.

M. Wang a souligné que la Côte d'Ivoire était la dernière étape de son voyage de début d'année en Afrique. Au cours de ce voyage, les dirigeants de quatre pays africains

ont annoncé leur ferme soutien à la position du gouvernement chinois sur la question de Taiwan et aux efforts de la Chine pour sauvegarder sa souveraineté nationale et son intégrité territoriale, démontrant pleinement la tradition de soutien mutuel qui existe entre la Chine et l'Afrique.

La Chine soutiendra fermement les pays africains dans la sauvegarde de leur souveraineté nationale, de leur indépendance et de leur dignité nationale, dans leur recherche de la force par l'unité et dans l'exploration d'une voie de développement à caractéristiques africaines capable d'accélérer leur développement tout en préservant leur indépendance, a-t-il affirmé.

M. Wang a souligné que le FOCAC avait réalisé de grands progrès dans la promotion de la coopération sino-africaine, ce qui avait également conduit la communauté internationale à accroître ses contributions en Afrique.

La Chine a confiance dans le développement de l'Afrique, et soutient le continent dans ses efforts pour obtenir la place qui lui revient dans le système multipolaire mondial et

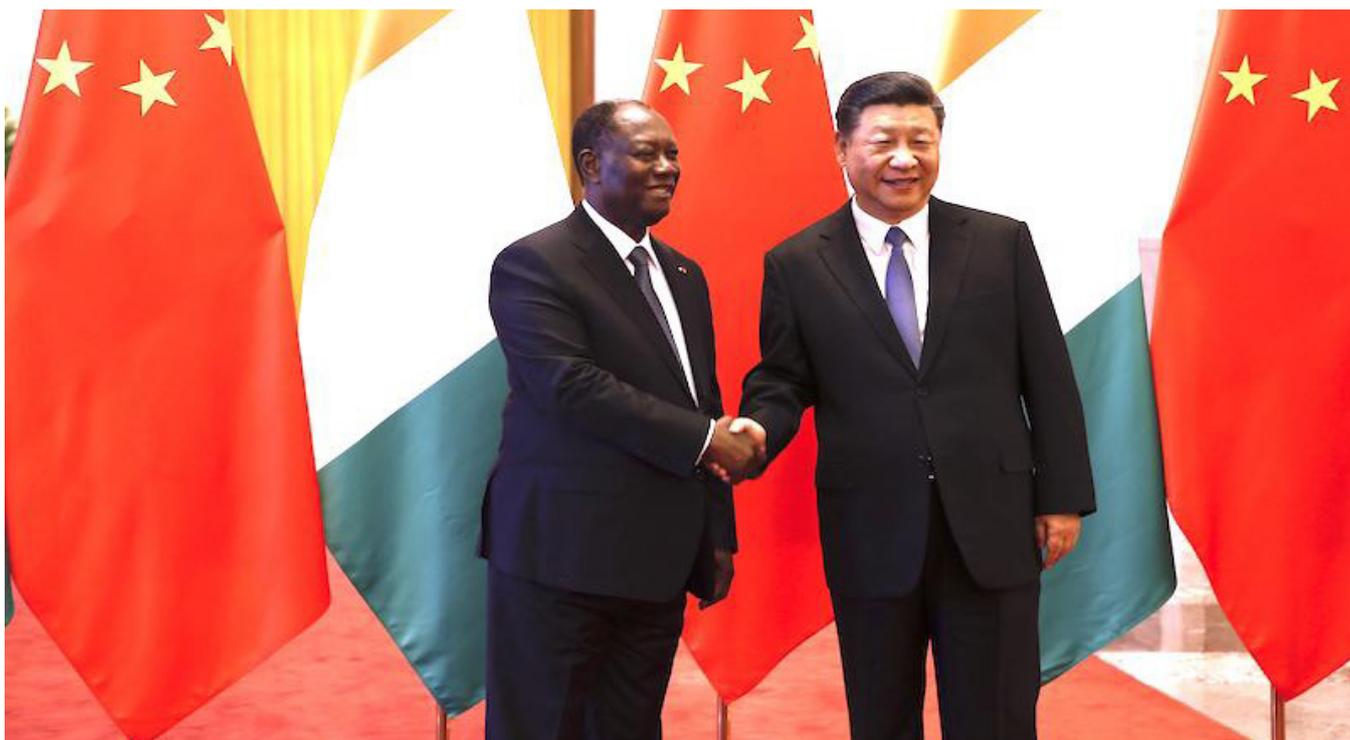
pour profiter pleinement des dividendes de la mondialisation économique, a déclaré M. Wang.

La Chine souhaite renforcer les synergies entre sa stratégie de développement et celles de l'Afrique et intensifier les échanges d'expériences en matière de gouvernance avec la partie africaine afin d'accélérer la réalisation de la modernisation de la Chine et de l'Afrique, a-t-il ajouté.

Les deux parties ont également échangé des vues sur leur coopération dans un large éventail de domaines, dont notamment l'économie, le commerce, l'investissement, les infrastructures, l'éducation, la formation et l'agriculture.

Les deux parties partagent en outre un large consensus sur les questions internationales et régionales, et maintiendront une communication et une coordination étroites pour promouvoir conjointement la paix et la sécurité en Afrique, sauvegarder les intérêts légitimes de la Chine et de l'Afrique et défendre l'équité et la justice internationales.

Source : cgtn.com



Mali - Tunisie : Un classique africain...

Mali - Tunisie est devenu un classique sur le continent africain. Ces deux équipes se sont affrontées à plusieurs reprises, notamment en 2022. Les matchs entre ces deux nations sont souvent riches en rebondissements, captivant l'attention des meilleurs scénaristes.

L'acte 1 de cette saga s'est joué le 12 janvier 2022, lors de la phase de groupes de la Coupe d'Afrique des Nations au Cameroun, à Limbé. C'est le Mali qui a ouvert le score sur penalty grâce à Ibrahima Koné. Les Tunisiens ont eu l'occasion d'égaliser, également sur penalty, mais le gardien malien Bosso Mounkoro a repoussé la tentative de Whabi Khazri. À la 85ème minute, l'arbitre zambien Janny Sikwaze a sifflé la fin du match, provoquant l'incompréhension générale. Après quelques minutes de discussion, les joueurs sont revenus sur le terrain pour terminer la rencontre. Mais à la 89ème minute, alors que l'assistant annonçait du temps additionnel, l'arbitre a de nouveau sifflé la fin du match, cette fois-ci avant l'heure prévue. Il a expliqué plus tard avoir souffert d'une insolation.

Les Tunisiens, furieux, ont refusé de revenir terminer le match.

L'acte 2 de cette saga s'est déroulé quelques semaines plus tard, le 25 mars 2022. Alors que tout un peuple rêvait d'une première qualification historique à la Coupe du Monde, une passe en retrait mal assurée de Moussa Sissako vers son gardien s'est transformée en but contre son camp. Ce fait de jeu malheureux a été fatal aux Aigles du Mali qui n'ont pas réussi à marquer lors du match retour, quatre jours plus tard, à Tunis (0-0), et ont donc été éliminés.

Dans l'histoire de la Coupe d'Afrique des Nations, la Tunisie et le Mali se sont rencontrés à trois reprises. En 1994, le Mali s'est imposé sur les terres tunisiennes en match d'ouverture sur le score de 2-0. En 2019, les deux équipes ont fait match nul 1-1, avant la confrontation mémorable de 2022.

La Tunisie, qui a participé à 20 éditions de la Coupe d'Afrique des Nations, a remporté le titre en

tant que pays hôte en 2004, après avoir battu le Maroc en finale. Sous la direction du sélectionneur Jalel Kadri, les Aigles de Carthage comptent dans leurs rangs des joueurs évoluant en France, tels que Montassar Talbi en Ligue 1 avec Lorient, et Yan Valéry et Ali Abdi en Ligue 2 avec Angers et Caen. Cependant, la pépite tunisienne de Manchester United, Hannibal Mejbri, récemment prêtée au FC Séville, a décliné la sélection en raison d'une «situation difficile en club».

Les deux équipes se sont récemment retrouvées en Côte d'Ivoire lors de la CAN 2023, lors d'un deuxième match. La confrontation n'a pas été facile et les deux équipes ont finalement terminé la partie sur un score de 1-1.

Cette rivalité entre le Mali et la Tunisie continue d'alimenter l'histoire du football africain, et les prochains chapitres de cette saga promettent encore de nombreux rebondissements.

Fatou Sissoko





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous voulez tellement vous démarquer et attirer l'attention de vos supérieurs qu'il vous arrive de prendre un peu trop d'initiatives, au point de vous éloigner de l'essentiel. Votre attitude part indéniablement d'une bonne intention, mais sachez que vous ne devez en aucun cas dépasser vos prérogatives. Et si vous avez des doutes quant à votre champ d'action, consultez votre hiérarchie qui se fera un plaisir de vous aiguiller.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Votre créativité sera sollicitée pour certains projets, et vous serez surpris des résultats. Face à des situations urgentes et qui demandent un esprit innovant et habile, vous pourriez faire vos preuves et relever de jolis défis. Profitez-en pour diversifier vos tâches et pour élargir vos horizons, c'est peut-être le début d'une toute nouvelle carrière. Faites-vous aider par un bilan de compétences.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Votre situation professionnelle est remarquable. Vous occupez une fonction élevée et vous en êtes fier. Il va sans dire que vous évoluez dans les hautes sphères ; seulement, vous avez tendance à négliger par moment ceux qui se trouvent plus bas. N'oubliez pas que toute nation a besoin de différents types de professions pour exister, et que certains métiers sont complémentaires même s'ils ne sont pas au même niveau.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous êtes sur le point de faire une rencontre professionnelle particulièrement intéressante, que ce soit lors d'une conférence, d'un événement ou même au sein de votre entreprise. Cette rencontre pourrait avoir un impact significatif sur votre carrière et pourrait déboucher sur une collaboration passionnante. Cette personne pourra vous guider, partager son expérience et vous aider à développer vos compétences et votre carrière.



Lion (22 juillet - 23 août)

Une affaire des plus importantes est en train de se conclure et pourrait bien marquer un tournant dans votre carrière. Restez aux aguets et mettez tout en œuvre pour que cela se termine sur les chapeaux de roues. Après tout, vous vous êtes beaucoup investi en temps et en heure, quitte à sacrifier parfois votre vie privée. Il est grand temps de récolter les lauriers de votre dur labeur, vous ne pensez pas ?



Vierge (23 août - 23 septembre)

La journée est excellente sur le plan professionnel. Vous parvenez même à boucler des dossiers complexes. Vos efforts seront appréciés par vos collègues. Vos supérieurs pourraient vous récompenser par une promotion ou une augmentation. C'est le moment de saisir cette opportunité. Les personnes en recherche d'emploi pourraient décrocher un entretien facilement. Osez mettre en avant vos compétences.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous pourriez rencontrer des difficultés à rester ancré dans le présent, cela entraînera des complications dans le cadre de votre travail. Vous pourriez vous sentir légèrement perdu entre vos responsabilités professionnelles et votre vie personnelle. Il serait utile de prendre du recul pour comprendre d'où cela peut venir. Prendre du temps pour vous pourrait vous permettre de rétablir un équilibre plus sain entre ces éléments.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Analysez les situations au travail avec finesse, en creusant au-delà des apparences pour percevoir les nuances subtiles. Votre capacité à discerner les détails cachés sera cruciale pour prendre des décisions éclairées et anticiper les évolutions professionnelles. Des opportunités financières peuvent surgir, mais assurez-vous de rester perspicace dans vos choix. Scrutez chaque offre avec attention, évaluez les risques et les avantages avec un regard aiguisé.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre manque d'assurance se fait sentir, et cela ne joue pas en votre faveur. Vous avez constamment besoin de l'approbation de vos collègues avant de prendre une quelconque décision. Au lieu de consulter autrui chaque fois que vous devez faire quelque chose, pensez à une autre solution, par exemple faire une recherche sur Internet ou consulter des documents internes. Vous pouvez aussi demander conseil à une personne de confiance.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Aujourd'hui, vous serez confronté à un défi professionnel important, vous devrez fournir des efforts et faire preuve de persévérance et de créativité pour le surmonter. Cependant, si vous le relevez avec succès, il pourrait vous apporter une grande satisfaction personnelle, une reconnaissance professionnelle et des opportunités intéressantes pour l'évolution de votre carrière. Ayez confiance en votre capacité à surmonter les obstacles.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Votre travail acharné et votre détermination ont porté leurs fruits. Vous êtes sur le point de récolter les récompenses de vos efforts, et votre mérite sera reconnu. La période est propice à la promotion professionnelle qui s'accompagnera probablement d'une augmentation de salaire, ce qui améliorera votre situation financière. Restez ouvert à l'apprentissage pour tirer le meilleur parti de cette nouvelle étape professionnelle.



Poisson (19 février - 21 mars)

La créativité est à l'ordre du jour au travail. Vous mettez à profit cet état d'esprit pour trouver de nouvelles idées. Votre objectif ? Concrétiser un projet qui vous tient à cœur depuis longtemps. Vous devrez mettre en place une organisation étape par étape pour parvenir à vos objectifs. Vous pourriez aussi avoir besoin du soutien d'autrui pour faire avancer votre projet. Faites appel à vos collaborateurs dès que cela est nécessaire.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Commission de promotion de la justice et de la médiation
KASSOUMI invite les acteurs de la justice à la pédagogie à l'Assemblée
1273 Malikilé



Commission de finalisation du projet de Constitution
Le rêve brisé
1274 Malikilé



Séance édition de la Nuit de l'Entrepreneur: Un rendez-vous d'affaires et de partage d'idées novatrices
1275 Malikilé



Mali: Salim Elvirgine Moussa Faki Mahamat reçu par Assimi Goita
1276 Malikilé



Gestion des fonds d'aménagement et de protection des forêts et de la faune: La Vérificateur Général dénonce 1.000.000.000 FCFA d'irrégularités financières
1277 Malikilé



AIDE: Me Moustapha Cissé, l'homme de la situation
1278 Malikilé



Le responsable des Droits de l'Homme persona non grata
1279 Malikilé



Marking Pass: Des élèves exposés à la querelle populaire
1280 Malikilé



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé

+223 70 44 22 23

ampikile@gmail.com

www.malikile.com